

À l'attention de Monsieur le  
Directeur académique des services  
de l'Éducation nationale

À Paris, le 26 novembre 2021

**Objet : Dégradation des conditions de travail des PEMF**

Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale,

Nous vous adressons cette lettre ouverte en tant que professeur-es des écoles formateurs et formatrices à Paris. Nous alertons l'Académie sur la situation que nous vivons en cette rentrée 2021. L'application de la réforme de la formation initiale alourdit considérablement notre charge de travail. Notre temps de décharge ne compense pas l'ensemble des missions qui nous est demandé, il n'est pas possible d'effectuer les mêmes missions que les années précédentes avec moitié moins de temps. Cela a des conséquences négatives sur notre vie professionnelle et personnelle, et ne nous permet pas de remplir nos missions de formation correctement. Cela impacte aussi les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de formation des stagiaires.

Nous demandons donc à ce que nos missions soient clarifiées. Le travail qui nous est demandé doit correspondre à notre temps de décharge et nous permettre d'effectuer nos missions avec autant d'exigence que par le passé. Nous rappelons d'ailleurs notre attachement à nos missions de formation initiale et ne souhaitons pas être contraint-es à intervenir dans le cadre de la formation continue.

Veillez croire, Monsieur le Directeur académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.